

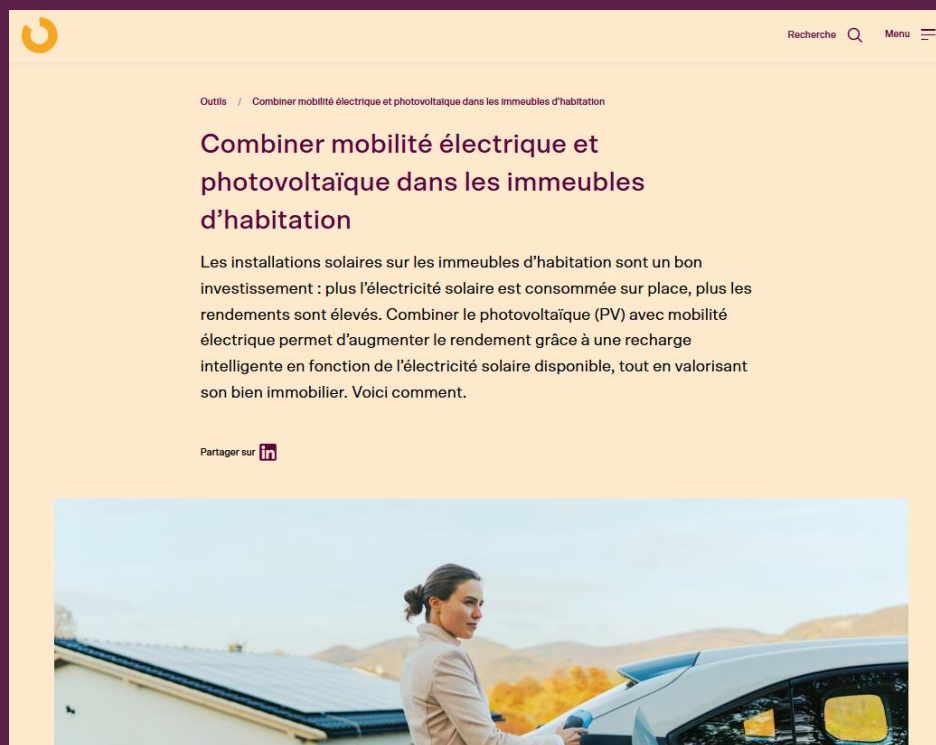
# Combiner mobilité électrique et photovoltaïque

**Presentation issue du rencontre professionnelle de 13 mars 2025**

# Outils à disposition

- **Combiner mobilité électrique et photovoltaïque dans les immeubles d'habitation**

Publié en décembre 2024. [Lien](#)



Téléchargez l'outil sur  
[recharge-au-point.ch](https://recharge-au-point.ch)



# Pourquoi combiner mobilité électrique et photovoltaïque?

## Avantages environnementaux

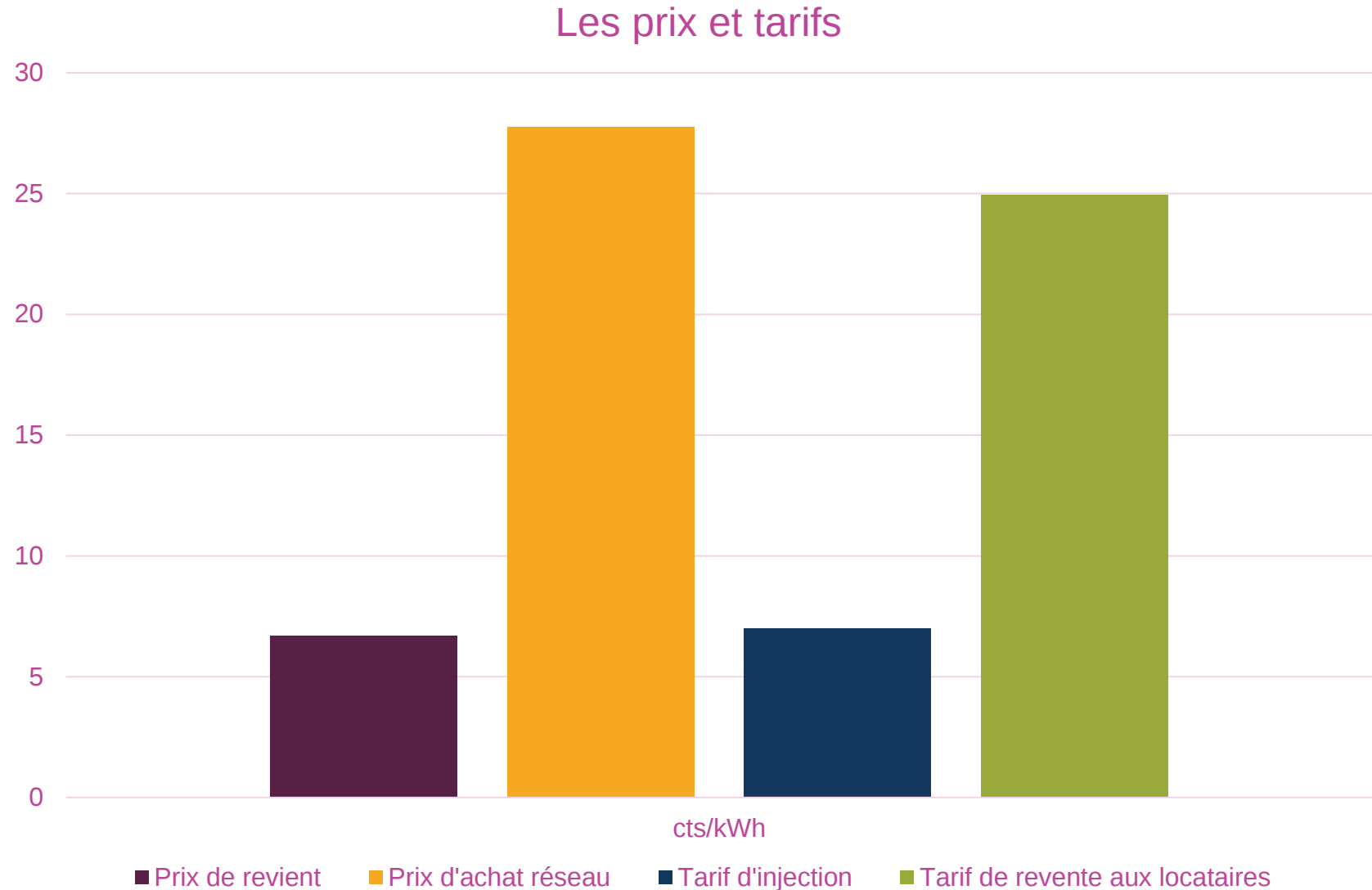
- Réduction des émissions CO2
- Utilisation d'énergie propre, renouvelable et locale

## Avantages économiques

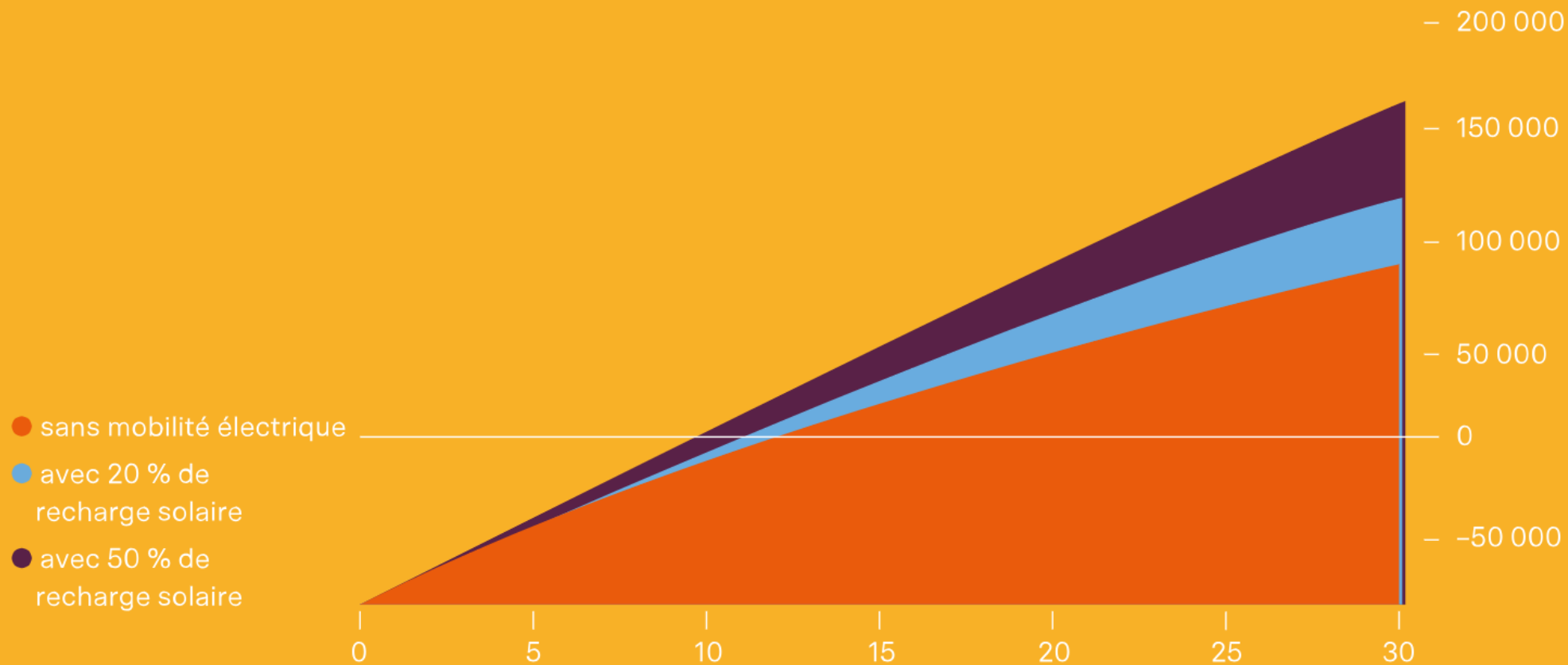
- Autoconsommation d'électricité
- Diminution des coûts énergétiques pour les habitants / propriétaires
- Augmentation de la vente d'électricité solaire pour le propriétaire

# Pourquoi combiner mobilité électrique et photovoltaïque?

Rendement de l'installation PV plus élevée si on revend directement aux locataires ou si on le consomme soi même que si on revend au réseau:



# Exemple de rentabilité de l'installation PV



# Marche à suivre

## Clarifications préalables

3-9 mois

- PPE: Proposition à l'assemblée des copropriétaires pour les travaux de clarification préalable.
- Mandater un bureau spécialisé qualifié pour les clarifications techniques, ainsi qu'une estimation des coûts et une analyse financière.
- Base de calcul pour la taille de l'installation PV : besoins futurs compte tenu de la progression de la mobilité électrique.
- Examiner les conditions techniques, juridiques et organisationnelles pour une solution de consommation propre et éventuellement l'achat d'électricité sur le marché libre.
- S'assurer, pour l'installation PV ou l'infrastructure de recharge existante, que la recharge optimisée par l'énergie solaire est possible et facturable.

# Marche à suivre

1

## Planification et mise en œuvre

6-12 mois

- Définir les étapes du projet : Décider si l'installation PV, l'infrastructure de recharge et le chauffage seront mis en œuvre ensemble ou progressivement, en tenant compte des solutions adaptées aux copropriétés et aux propriétaires de plusieurs biens.
- Prendre des décisions clés : Déterminer l'exploitation, la maintenance, la facturation et le financement des installations à long terme.
- Planifier et exécuter avec des experts : S'assurer de la compatibilité des équipements pour une gestion optimale de l'électricité, incluant la consommation domestique et la mobilité électrique.

# Marche à suivre

1

Clarifications préalables

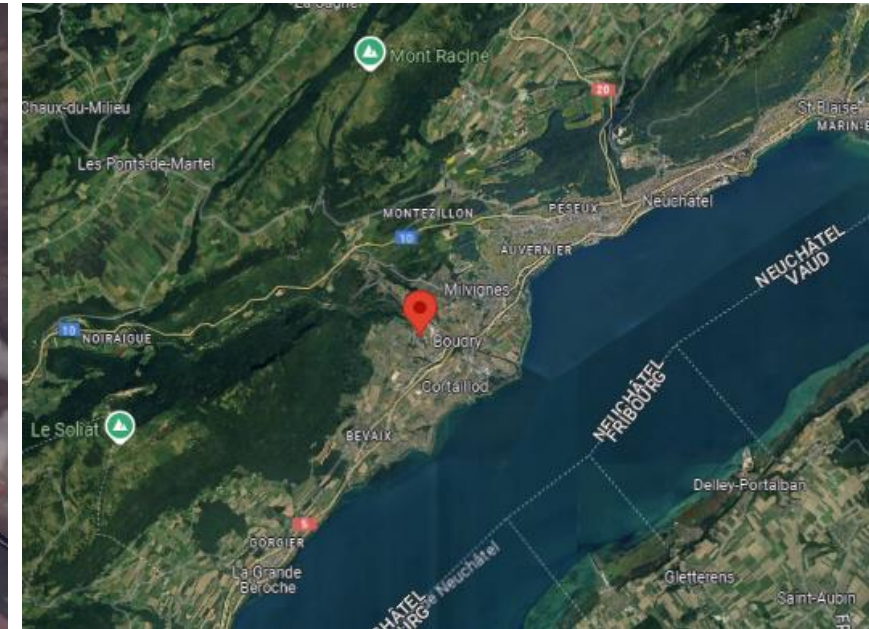
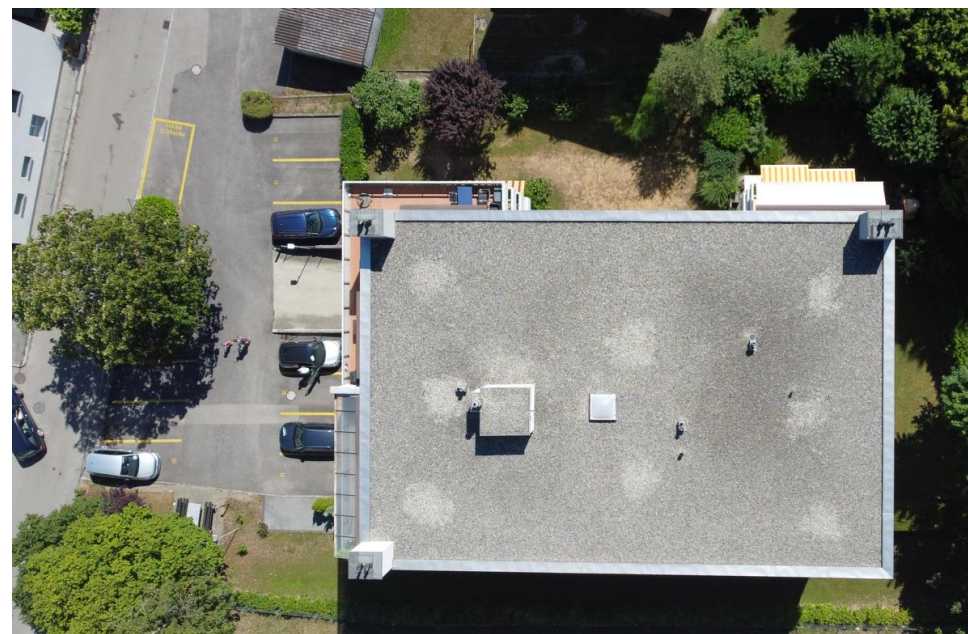
2

Planification et mise en œuvre

# Présentation d'un exemple concret

## ***PPE Philippe-Suchard à Fbg Philippe-Suchard 18, 2017 Boudry***

- Accompagnement de la phase de faisabilité jusqu'à la réception des installations.
- Etude photovoltaïque avec une analyse financière pour évaluation de l'investissement
- Définition d'une solution technique d'IRVE en fonction des besoins du client et en synergie avec l'installation solaire et le RCP.

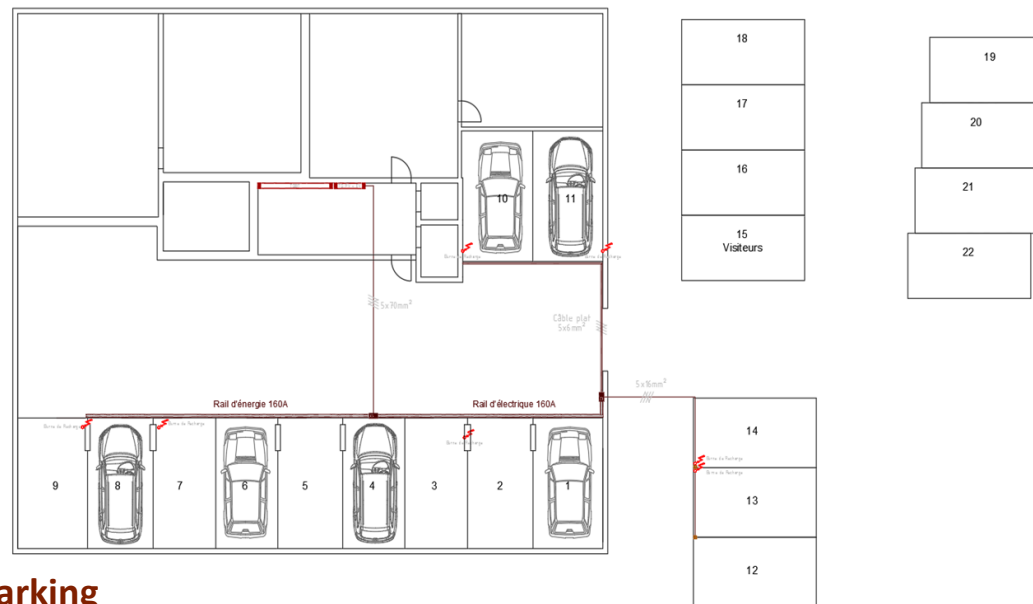


# PPE à Boudry (Planification IRVE + Photovoltaïque avec RCP)



## Photovoltaïque

- Evaluation de l'état de la toiture et marge statique ,
- Concept électrique et raccordement au réseau,
- Evaluation des différentes solutions pour l'augmentation de la consommation propre, du type regroupement consommation propre (RCP) et Communautés pour l'autoconsommation (CA) ,
- Analyse financière de rentabilité de la centrale photovoltaïque.



## Parking

- Parking souterrain et parking extérieur,
- 21 places de parc,
- Type d'utilisation: habitants

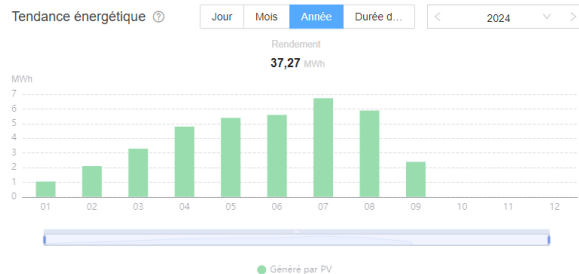
## Besoins

- Mise en place d'un système de gestion des bornes,
- Pré-équipement niveau C des 7 places à équiper selon demande des propriétaires,
- Intégration du système de gestion de charge à la future installation photovoltaïque et RCP (gestion et facturation unique),
- Prévoir une IRVE évolutive afin d'accueillir l'évolution de la mobilité électrique et minimiser les coûts par étape,
- Planification des étapes suivantes pour prééquiper 100% des places de parc.

# *PPE à Boudry (Planification IRVE + Photovoltaïque avec RCP)*

## Installation Solaire

- 120 Modules 415 Wc soit 49.8 kWc
- Un onduleur 40kW
- Mise en place d'un regroupement consommation propre (RCP).



## ***PPE à Boudry (Planification IRVE + Photovoltaïque avec RCP)***

- Equipements mis en place en raison des besoin immédiates du client :

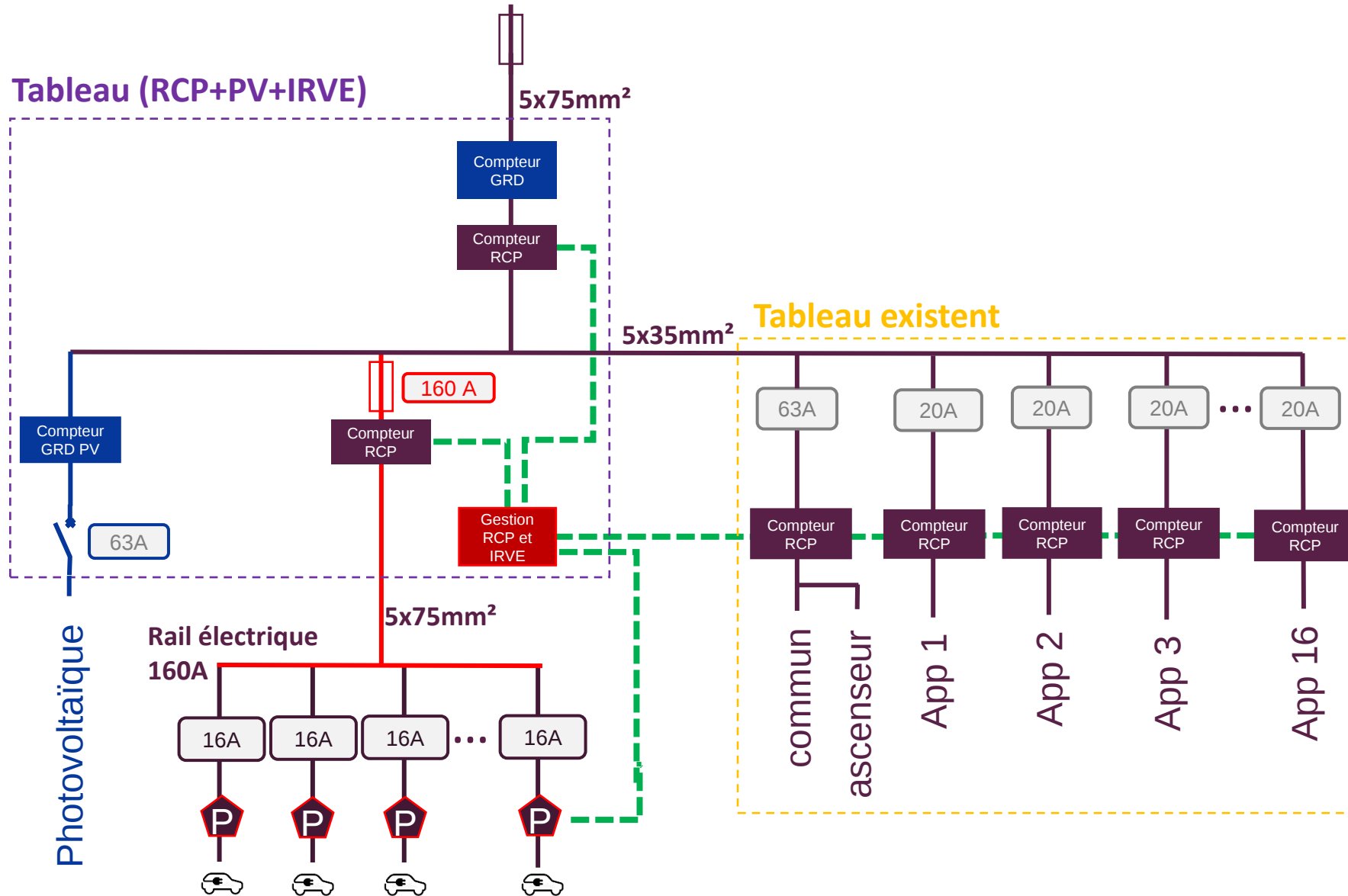


- Élément de pré-équipement (niveau B) en attente :



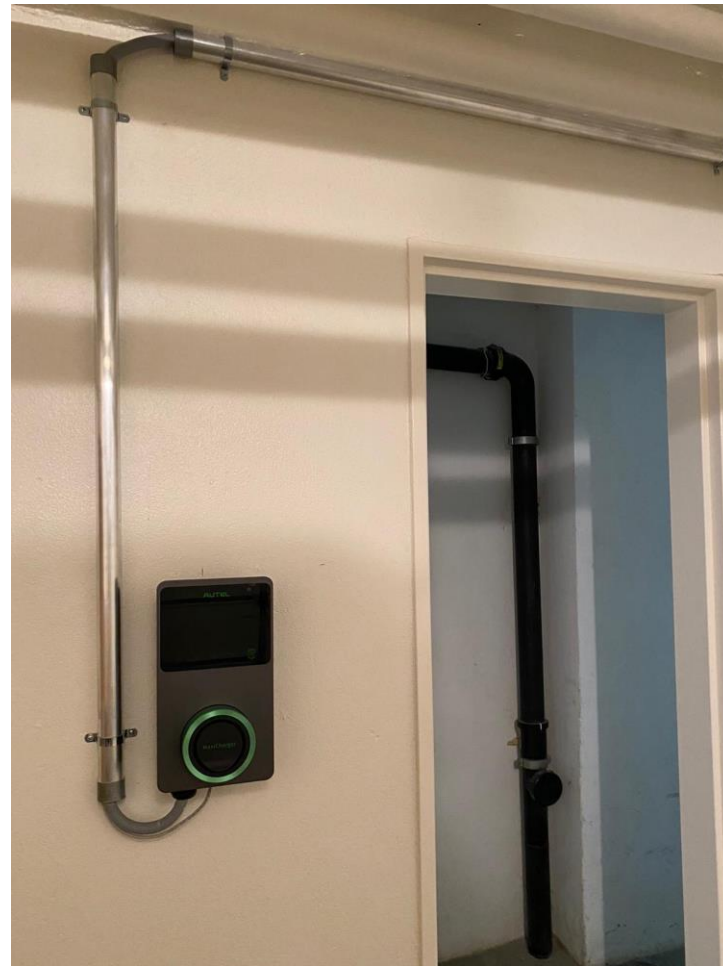
## PPE à Boudry (IRVE + RCP)

Schéma de principe en synergie solaire photovoltaïque + l'infrastructure de recharge.



# Bâtiment locatif

# Bâtiment locatif



# Plus d'inspiration sur le thème infrastructure de recharge ?

**Abonnez-vous  
dès maintenant  
à notre newsletter !**

